

RAPPORT DE GESTION

Le 10 novembre 2005

Le présent rapport de gestion doit être lu avec nos états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés) et les notes y afférant inclus à la fin du présent rapport de même qu'avec le rapport de gestion et les états financiers publiés dans le Rapport annuel 2004 à l'intention des actionnaires de la société. Pour obtenir des informations supplémentaires sur ING Canada, y compris la notice annuelle, visitez le site Internet de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui comportent certains risques et incertitudes. Les résultats réels pourraient différer de façon marquée des résultats prévus par les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment ceux dont il est question ci-après et ceux décrits dans notre Rapport annuel 2004. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison des arrondissements.

Perspectives

Nous croyons que plusieurs facteurs importants auront une incidence sur le secteur des assurances incendie, accidents et risques divers (« IARD ») au cours des vingt-quatre prochains mois.

L'efficacité soutenue des réformes en assurance automobile adoptées par diverses provinces au cours des deux dernières années a permis de contrôler et de stabiliser les coûts des sinistres automobiles. Par conséquent, les produits d'assurance automobile sont plus accessibles et plus abordables pour les consommateurs. À court terme, l'impact soutenu des mesures de contrôle des coûts et les réductions éventuelles de taux de primes seront les principaux facteurs du rendement de ce secteur.

La fréquence de sinistres automobiles demeure faible; toutefois nous continuons de croire qu'elle augmentera ou, dans le cas contraire, qu'elle entraînera des réductions supplémentaires de primes. À moins de développements inattendus, le secteur de l'assurance automobile affichera vraisemblablement, au cours des quatre prochains trimestres, des rendements supérieurs aux niveaux historiques.

La concurrence au sein du secteur de l'assurance des entreprises s'accroît; malgré la détente des prix, les rendements dégagés demeurent supérieurs aux niveaux historiques. Nous maintenons une approche disciplinée en matière de tarification et de souscription et continuons d'offrir un service de qualité supérieure à nos courtiers et à nos clients de l'assurance des entreprises.

Par ailleurs, les hausses des coûts de construction non résidentielle exercent des pressions supplémentaires sur les marges techniques en assurance des entreprises. Nous travaillons donc avec nos courtiers pour nous assurer que les couvertures d'assurance de nos clients demeurent adéquates.

Dans l'ensemble, nous croyons toujours que la croissance du chiffre d'affaires de l'industrie au cours des vingt-quatre prochains mois sera inférieure aux niveaux historiques. Nous prévoyons également que les résultats techniques de l'industrie seront moins favorables que ceux obtenus depuis le début de 2005.

La direction demeure convaincue que la société, compte tenu de son envergure, de sa discipline en matière de souscription et de la sophistication de ses modèles de tarification, est bien positionnée pour tirer profit des développements susmentionnés et pour continuer à surclasser l'industrie au chapitre du rendement des capitaux propres dans un avenir prévisible. De plus, notre proposition distincte de produits et de services, offerte par un réseau de distribution à canaux multiples, sera un important moteur de notre croissance organique.

Rendement global

Bénéfice net

Le bénéfice net pour les trois mois terminés le 30 septembre 2005 s'est chiffré à 202,8 millions de dollars, en hausse de 39,2 millions de dollars ou 24 % par rapport à 163,6 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2004. Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2005, le bénéfice net s'est chiffré à 584,9 millions de dollars, en hausse de 133,8 millions de dollars ou 29,7 % par rapport aux neuf mois terminés le 30 septembre 2004.

Ces résultats, qui tiennent compte de l'acquisition d'Allianz (voir la note 1 des états financiers), reflètent la robustesse soutenue de nos résultats techniques, la croissance solide des revenus de placements et une augmentation importante des gains à la vente de placements. Malgré les sinistres attribuables aux catastrophes de 2005 qui ont principalement touché le segment d'assurance des biens des particuliers et dont le coût, déduction faite de la réassurance, s'est élevé à 39,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 (20,9 millions de dollars pour la période correspondante de 2004) et à 81,0 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2005 (21,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2004), nos résultats techniques demeurent très solides dans tous les autres segments d'activité. Le portefeuille d'assurance automobile des particuliers, notamment, a bénéficié de la faible fréquence des sinistres et du développement favorable des provisions. Par catastrophe, on entend les tempêtes dont le coût de sinistres net est de 5 millions de dollars ou plus.

Capitaux propres

Les capitaux propres ont augmenté de 652,6 millions de dollars ou 31,7 % et atteint 2 712,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 par rapport au 31 décembre 2004. Outre le bénéfice net de 584,9 millions de dollars, la levée de l'option pour attributions excédentaires en janvier 2005 à la suite de notre premier appel public à l'épargne (« PAPE ») effectué en décembre a donné lieu à une augmentation des capitaux propres de 131,6 millions de dollars. Le produit de l'option pour attributions excédentaires a été utilisé pour rembourser une dette de 129,2 millions de dollars. Des dividendes cumulatifs de 65,2 millions de dollars ont également été versés durant l'exercice en cours, ce qui a réduit les capitaux propres.

Les données financières sommaires présentées dans les tableaux ci-après ont été préparées selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») au Canada et sont tirées de nos états financiers consolidés intermédiaires pour les trois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2005.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	30 septembre		30 septembre	
	2005	2004	2005	2004
Primes directes souscrites	1 006,5 \$	921,7 \$	2 999,9 \$	2 692,9 \$
Total des produits	1 123,3	919,7	334,5	2 776,2
Résultats techniques	116,7	133,7	411,4	351,7
Bénéfice net	202,8	163,6	584,9	451,1
Bénéfice par action (en dollars) de base et dilué	1,52	1,75	4,38	4,82

(en millions de dollars)	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2005	2004
Placements	6 140,3 \$	6 010,4 \$
Total de l'actif	9 772,8	9 663,1
Dette	127,0	256,2
Total des capitaux propres	2 712,2	2 059,6

Le tableau suivant présente les principaux ratios financiers et les données sur le rendement des capitaux propres (« RCP »).

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	30 septembre		30 septembre	
	2005	2004	2005	2004
Ratio des sinistres	58,8 %	54,4 %	56,4 %	56,8 %
Ratio des frais	<u>28,9 %</u>	<u>29,5 %</u>	<u>29,3 %</u>	<u>29,0 %</u>
Ratio combiné	87,7 %	83,9 %	85,7 %	85,8 %
			Douze mois terminés le	
			30 septembre	
			2005	2004
RCP ¹⁾			36,5 %	39,6 %
RCP de nos filiales d'assurances IARD ²⁾			35,2 %	33,6 %

1) Représente le bénéfice net pour les douze mois terminés à la date indiquée, divisé par les capitaux propres moyens au cours de la même période.

2) Représente le bénéfice net de nos filiales d'assurances IARD pour les douze mois terminés à la date indiquée, divisé par les capitaux propres moyens de ces filiales au cours de la même période. Nos filiales d'assurances IARD comprennent La Compagnie d'assurance Belair inc., Compagnie d'assurance ING du Canada, ING Novex Compagnie d'assurance du Canada, La Nordique compagnie d'assurance du Canada ainsi que notre compagnie de garantie, Compagnie de garantie Wellington inc. Après le 30 novembre 2004, les résultats de nos filiales d'assurances IARD comprennent les résultats de ces mêmes filiales plus ceux des filiales d'Allianz : Compagnie d'Assurance Allianz du Canada et Compagnie d'Assurance Trafalgar du Canada.

Produits

Les produits ont augmenté de 203,6 millions de dollars ou 22,1 %, et sont passés de 919,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2004 à 1 123,3 millions de dollars à la période correspondante de 2005. Pour les neuf premiers mois de 2005, les produits ont augmenté de 558,3 millions de dollars ou 20,1 % et atteint 3 334,5 millions de dollars, contre 2 776,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2004. La majeure partie de la croissance des produits est attribuable à l'augmentation des primes nettes acquises résultant de l'acquisition d'Allianz. De plus, les revenus de placements de nos activités d'assurances IARD ont fortement contribué à la croissance des produits. Enfin, les gains de placements réalisés dans nos portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe ont été importants au troisième trimestre, alors que les gains nets de placements non réalisés sont demeurés constants.

Les primes directes souscrites ont augmenté de 84,9 millions de dollars ou 9,2 % au troisième trimestre de 2005 comparativement au trimestre correspondant de 2004. Pour les neuf premiers mois de 2005, elles ont augmenté de 307,0 millions de dollars ou 11,4 % comparativement aux neuf premiers mois de 2004, en raison principalement de l'acquisition d'Allianz.

Le nombre de risques assurés, défini par le nombre de véhicules en assurance automobile, le nombre de situations en assurance de biens et le nombre de polices en assurance des entreprises autre que l'automobile, a augmenté de 14,2 % au cours du troisième trimestre de 2005 comparativement au trimestre correspondant de 2004 (16,3 % depuis le début de l'exercice en cours par rapport à la même période de 2004). L'augmentation du nombre de risques assurés attribuable à la croissance interne a été de 2,7 % pour le troisième trimestre de 2005 (3,6 % pour les neuf premiers mois de 2005) comparativement aux mêmes périodes en 2004. Toutefois, le volume moins élevé de primes de groupements d'assureurs et les réductions de taux de primes automobiles ont atténué la croissance des primes directes souscrites.

Les primes nettes acquises ont augmenté de 124,4 millions de dollars ou 15,0 %, et sont passées de 830,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2004 à 955,0 millions de dollars à la période correspondante de 2005. Depuis le début de l'exercice en cours, les primes nettes acquises ont augmenté de 402,5 millions de dollars ou 16,3 % et atteint 2 878,9 millions de dollars comparativement à 2 476,4 millions de dollars à la fin de la période correspondante de 2004. Les primes nettes acquises d'Allianz pour le troisième trimestre de 2005 s'élèvent à 121,2 millions de dollars, soit une augmentation de 14,6 % (392,7 millions de dollars ou une hausse de 15,9 % depuis le début de 2005). Le volume moins élevé de primes acquises de groupements d'assureurs (1,7 % au troisième trimestre de 2005 et 2,5 % pour les neuf premiers mois de 2005) et une réduction de 8,0 % (7,1 % depuis le début de l'exercice en cours) des taux de primes automobiles en assurance des particuliers ont ralenti la croissance des primes.

Les revenus de placements se sont chiffrés à 88,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2005, en hausse de 21,1 millions de dollars ou 31,6 % comparativement à 67,0 millions de dollars au trimestre correspondant de 2004. Pour les neuf premiers mois de 2005, les revenus de placements ont augmenté de 68,3 millions de dollars ou 35,6 % et atteint 260,0 millions de dollars, contre 191,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2004. Les principaux facteurs de la hausse des revenus de placements ont été l'augmentation des actifs investis à la suite de l'acquisition d'Allianz et les bénéfices non répartis des douze derniers mois.

Résultats techniques

Les résultats techniques trimestriels ont baissé de 17,0 millions de dollars à 116,7 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de 2004. Depuis le début de l'exercice en cours, les résultats techniques se sont chiffrés à 411,4 millions de dollars, en hausse de 59,7 millions de dollars comparativement aux neuf premiers mois de 2004. L'acquisition d'Allianz, y compris sa participation aux groupements d'assureurs, a contribué 12,1 millions de dollars et 56,6 millions de dollars respectivement aux résultats techniques des trois mois et des neuf mois terminés le 30 septembre 2005. Les catastrophes survenues principalement dans le sud de l'Ontario et à un degré moindre au Québec, au troisième trimestre de 2005, et dans le sud de l'Alberta au deuxième trimestre de 2005, ont eu un impact négatif de 18,4 millions de dollars et de 59,4 millions de dollars respectivement sur les résultats techniques du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2005 par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Par conséquent, le ratio des sinistres pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2005 s'est détérioré de 1,6 % et de 1,8 % comparativement aux mêmes périodes de 2004. La fréquence et la gravité accrues des sinistres ont atténué le développement favorable des provisions et représentent le reste de la détérioration au cours du trimestre.

Le segment d'assurance automobile des particuliers continue d'être celui qui a contribué le plus à nos résultats techniques. De fait, ses résultats se sont chiffrés à 94,1 millions de dollars avec un ratio combiné de 80,6 % pour le trimestre, et à 307,3 millions de dollars avec un ratio combiné de 79,0 % pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours. Ce portefeuille a bénéficié du développement favorable des provisions, attribuable essentiellement à l'efficacité continue des réformes en assurance automobile et à la faiblesse prolongée des fréquences de sinistres, ainsi que de l'amélioration des résultats techniques des groupements d'assureurs.

Résumé des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2005			2004				2003		
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Primes directes souscrites	1 006,5 \$	1 171,4 \$	821,9 \$	883,0 \$	921,6 \$	1 043,4 \$	727,8 \$	851,6 \$	918,7 \$	990,2 \$
Total des produits	1 123,3	1 112,3	1 098,8	1 004,7	919,7	900,9	955,6	808,0	777,6	735,3
Résultats techniques	116,7	179,8	114,9	118,4	133,7	174,5	43,4	(13,3)	44,4	44,6
Bénéfice avant impôts	269,3	323,6	228,6	229,7	217,1	238,6	170,4	47,8	95,4	85,6
Bénéfice net	202,8	223,6	158,5	173,1	163,6	172,3	115,1	24,7	66,7	58,2
Ratio combiné ¹⁾	87,7	81,2	88,1	86,7	83,9	78,9	94,7	101,8	93,8	93,4
Indice saisonnier ²⁾	-	-	-	1,01	0,98	0,92	1,10	1,04	0,96	0,95
Bénéfice par action										
de base	1,52	1,67	1,19	1,69	1,75	1,84	1,23	0,26	0,71	0,62
dilué	1,52	1,67	1,19	1,67	1,75	1,84	1,23	0,26	0,71	0,62
Bénéfice par action ajustée ³⁾										
de base pro forma	1,52	1,67	1,19	1,35	1,27	1,34	0,90	0,19	0,52	0,45
dilué pro forma	1,52	1,67	1,19	1,29	1,22	1,29	0,86	0,18	0,50	0,44

- 1) Le ratio combiné est la somme du ratio des sinistres et du ratio des frais. Les sinistres et les frais sont calculés conformément aux PCGR. Un ratio combiné inférieur à 100 % indique des résultats techniques rentables, alors qu'un ratio combiné supérieur à 100 % indique des résultats techniques non rentables.
- 2) L'indice saisonnier est le ratio combiné pour le trimestre divisé par le ratio combiné pour l'exercice. Historiquement, les données statistiques sur les variations saisonnières indiquent que le deuxième trimestre est celui dont la sinistralité est la moins élevée, suivi des troisième, quatrième et premier trimestres.
- 3) Aux fins de comparaison de la performance historique et future, la direction calcule les bénéfices par action ajustée de base sur une base pro forma comme si les 128,5 millions d'actions ordinaires en circulation après notre restructuration et la réalisation de notre PAPE étaient en circulation au début de chacun des trimestres antérieurs à 2005, et calcule le bénéfice par action ajustée dilué comme si les 133,7 millions d'actions ordinaires, la différence étant les actions émises en janvier 2005 dans le cadre de la levée de l'option pour attributions excédentaires accordée aux preneurs fermes, étaient en circulation au cours de chacun des trimestres antérieurs à 2005. Le bénéfice net utilisé pour calculer le bénéfice par action ajustée pro forma n'a pas été rajusté pour tenir compte des intérêts débiteurs et créditeurs qui auraient été réalisés par la société si elle avait investi le produit net du PAPE et réduit la dette. Les données financières présentées au poste « Bénéfice par action ajustée » ne proviennent pas des états financiers de la société et comprennent des mesures financières autres que les PCGR qui n'ont pas la signification normalisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, elles ne sont probablement pas comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

INFORMATION SECTORIELLE

Nous publions les résultats techniques de trois segments des assurances IARD – l'assurance des particuliers, l'assurance des entreprises et les résultats de placements de nos filiales d'assurances IARD – de même que de deux autres segments, nommément les activités du siège social et autres, ainsi que les gains à la vente de placements et autres gains.

Le tableau suivant présente les principales informations sur nos segments.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2005	2004	2005	2004
Produits				
Primes nettes acquises				
Assurance des particuliers	668,6 \$	573,2 \$	2 009,8 \$	1 721,3 \$
Assurance des entreprises	<u>286,4</u>	<u>257,4</u>	<u>869,1</u>	<u>755,1</u>
Total des primes nettes acquises	955,0	830,6	2 878,9	2 476,4
Placements	<u>84,7</u>	<u>62,7</u>	<u>249,3</u>	<u>183,4</u>
Total des assurances IARD	1 039,7 \$	893,3 \$	3 128,2 \$	2 659,8 \$
Siège social et autres	16,8	8,4	50,0	20,3
Gains à la vente de placements et autres gains	<u>66,8</u>	<u>18,0</u>	<u>156,3</u>	<u>96,1</u>
Total des produits	<u>1 123,3 \$</u>	<u>919,7 \$</u>	<u>3 334,5 \$</u>	<u>2 776,2 \$</u>
Bénéfice avant impôts				
Résultats techniques				
Assurance des particuliers	73,5 \$	85,8 \$	268,8 \$	217,5 \$
Assurance des entreprises	<u>43,2</u>	<u>47,9</u>	<u>142,6</u>	<u>134,2</u>
Total des résultats techniques	116,7	133,7	411,4	351,7
Placements	<u>79,0</u>	<u>59,9</u>	<u>232,4</u>	<u>175,9</u>
Total des assurances IARD	195,7 \$	193,6 \$	643,8 \$	527,6 \$
Siège social et autres	6,8	5,5	21,5	2,3
Gains à la vente de placements et autres gains	<u>66,8</u>	<u>18,0</u>	<u>156,3</u>	<u>96,1</u>
Total du bénéfice avant impôts	<u>269,3 \$</u>	<u>217,1 \$</u>	<u>821,6 \$</u>	<u>626,0 \$</u>

Assurance des particuliers

Le tableau suivant présente les primes directes souscrites et les résultats techniques de notre segment d'assurance des particuliers.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2005	2004	2005	2004
Primes directes souscrites				
Assurance automobile	514,0 \$	455,2 \$	1 474,7 \$	1 333,8 \$
Assurance des biens	<u>221,7</u>	<u>201,6</u>	<u>592,5</u>	<u>527,3</u>
Total	<u>735,7 \$</u>	<u>656,8 \$</u>	<u>2 067,2 \$</u>	<u>1 861,1 \$</u>
Primes nettes acquises	668,6 \$	573,2 \$	2 009,8 \$	1 721,3 \$
Charges :				
Sinistres et frais de règlement	411,3	336,1	1 184,1	1 050,0
Commissions	104,7	92,7	323,9	270,9
Taxes sur primes	23,0	20,1	69,1	59,4
Frais généraux	<u>56,1</u>	<u>38,5</u>	<u>163,9</u>	<u>123,5</u>
Total des charges	<u>595,1</u>	<u>487,4</u>	<u>1 741,0</u>	<u>1 503,8</u>
Résultats techniques	<u>73,5 \$</u>	<u>85,8 \$</u>	<u>268,8 \$</u>	<u>217,5 \$</u>
Ratios :				
Sinistres	61,5 %	58,6 %	58,9 %	61,0 %
Commissions	15,7 %	16,2 %	16,1 %	15,7 %
Taxes sur primes	3,4 %	3,5 %	3,4 %	3,5 %
Frais généraux	<u>8,4 %</u>	<u>6,7 %</u>	<u>8,2 %</u>	<u>7,2 %</u>
Ratio combiné	<u>89,0 %</u>	<u>85,0 %</u>	<u>86,6 %</u>	<u>87,4 %</u>

Les primes directes souscrites ont augmenté de 78,9 millions de dollars ou 12,0 % au troisième trimestre de 2005 comparativement au trimestre correspondant de 2004 (206,1 millions de dollars ou 11,1 % pour les neuf premiers mois de 2005). La contribution d'Allianz à l'augmentation des primes directes souscrites a été de 13,6 % au troisième trimestre de 2005 (14,6 % depuis le début de l'exercice en cours).

Comparativement aux périodes correspondantes en 2004, le volume moins élevé de primes de groupements d'assureurs automobiles, à l'exception de ceux auxquels Allianz participe, a diminué de 0,5 % la croissance des primes au troisième trimestre de 2005 (3,9 % pour les neuf premiers mois de 2005). Le volume de primes directes souscrites en assurance automobile des particuliers reflète une réduction moyenne d'environ 6,2 % des taux de primes pour le troisième trimestre de 2005 (7,7 % pour les neuf premiers mois de 2005). Le nombre de risques assurés a augmenté de 14,8 % au troisième trimestre de 2005 (17,1 % depuis le début de l'exercice en cours). L'augmentation du nombre de risques assurés attribuable à la croissance interne a été de 2,9 % au troisième trimestre de 2005 comparativement à la période correspondante de 2004 (4,0 % depuis le début de 2005).

Les primes nettes acquises ont augmenté de 95,4 millions de dollars ou 16,6 % au troisième trimestre de 2005 par rapport au trimestre correspondant de 2004 (288,5 millions de dollars ou 16,8 % pour les neuf

premiers mois de 2005). La contribution d'Allianz à l'augmentation a été de 16,0 % au troisième trimestre de 2005 (17,2 % depuis le début de 2005). Comparativement aux périodes correspondantes en 2004, le volume moins élevé de primes acquises de groupements d'assureurs automobiles a diminué la croissance des primes de 1,7 % au troisième trimestre de 2005 (2,5 % depuis le début de l'exercice en cours). Les réductions de taux de primes automobiles en assurance des particuliers ont également ralenti la croissance.

Les résultats techniques tirés du segment d'assurance des particuliers ont diminué de 12,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 par rapport au trimestre correspondant de 2004, mais ont augmenté de 51,3 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2005 comparativement à la même période de 2004. Ces résultats tiennent compte de l'effet négatif des catastrophes qui ont réduit de 9,3 millions de dollars, déduction faite de la réassurance, les résultats techniques du trimestre comparativement au trimestre correspondant de 2004 et ont haussé de 1,0 point de pourcentage le ratio des sinistres (42,2 millions de dollars et 1,8 point de pourcentage depuis le début de l'exercice en cours).

Le ratio des sinistres en assurance des biens des particuliers a augmenté de 6,5 points de pourcentage au troisième trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004 (12,3 points de pourcentage depuis le début de 2005). Les catastrophes ont eu l'impact le plus prononcé sur le segment d'assurance des biens et elles ont entraîné une augmentation de 4,2 points de pourcentage du ratio des sinistres au troisième trimestre de 2005 (6,1 points de pourcentage pour les neuf premiers mois de 2005). Le reste de la détérioration est principalement imputable aux pluies intenses ailleurs au pays, qui ont donné lieu à un plus grand nombre de réclamations pour dégâts d'eau, ce qui a eu pour effet de hausser la fréquence et la gravité des sinistres.

Le segment d'assurance automobile des particuliers s'est détérioré, avec une augmentation de 1,5 point de pourcentage du ratio des sinistres au troisième trimestre de 2005 comparativement au trimestre correspondant de 2004. Ce recul est essentiellement imputable à la gravité accrue et au ratio des sinistres plus élevé des groupements d'assureurs. Cependant, depuis le début de l'exercice en cours, le ratio des sinistres s'est amélioré de 7,4 % par rapport à la même période de 2004. Cette amélioration reflète le développement favorable des provisions, la fréquence favorable soutenue des sinistres et l'amélioration de 4,4 millions de dollars des résultats techniques de groupements d'assureurs pour les neuf premiers mois de 2005 comparativement à la période correspondante de 2004.

Le ratio des frais en assurance des particuliers s'est établi à 27,5 % pour le troisième trimestre de 2005 contre 26,4 % pour le trimestre correspondant de 2004, et à 27,7 % pour les neuf premiers mois de 2005 contre 26,4 % pour la même période en 2004. Les commissions représentent 0,5 point de pourcentage de la baisse pour le troisième trimestre de 2005 par rapport au même trimestre de 2004 en raison de commissions sur le partage des bénéfices moins élevées. Les commissions représentent 0,4 point de pourcentage de la hausse observée au cours des neuf premiers mois de 2005 comparativement à la période correspondante de 2004, en raison principalement des commissions de base plus élevées. Les commissions sur le partage des bénéfices se sont chiffrées à 16,4 millions de dollars au troisième trimestre et à 60,5 millions de dollars depuis le début de l'exercice en cours.

Le ratio des frais généraux a augmenté de 1,7 point de pourcentage au troisième trimestre par rapport à la période correspondante de 2004 et de 1,0 point de pourcentage depuis le début de 2005 par rapport aux neuf premiers mois de 2004. Les frais ont augmenté de 17,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004 et de 40,4 millions de dollars pour les neuf premiers

mois de 2005 comparativement à la même période en 2004. Cette augmentation reflète une baisse des honoraires reçus de l'assureur nominal exploité pour le compte de Facility Association de 7,6 millions de dollars pour le trimestre et de 10,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2005, puisque ces honoraires sont comptabilisés en tant que réduction des charges. Cette diminution des honoraires s'explique par la réduction du nombre de risques assumés par l'assureur nominal dans le marché résiduel. Le reste de l'augmentation des frais généraux, soit 9,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 et 27,8 millions depuis le début de l'année, provient d'Allianz.

Les frais de transition liés à l'acquisition d'Allianz, qui ont été comptabilisés en tant que charges liées aux sinistres et en tant que frais généraux, se sont chiffrés à 3,6 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2005 et à 8,0 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2005.

Assurance des entreprises

Le tableau suivant présente les primes directes souscrites et les résultats techniques de notre segment d'assurance des entreprises.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	2005	2004	2005	2004
Primes directes souscrites				
Assurance automobile des entreprises	73,6 \$	68,3 \$	245,8 \$	219,5 \$
Assurance des entreprises autre que l'automobile	<u>197,2</u>	<u>196,5</u>	<u>686,9</u>	<u>612,3</u>
Total	<u>270,8 \$</u>	<u>264,8 \$</u>	<u>932,7 \$</u>	<u>831,8 \$</u>
Primes nettes acquises	286,4 \$	257,4 \$	869,1 \$	755,1 \$
Charges :				
Sinistres et frais de règlement	150,7	116,0	438,4	357,4
Commissions	56,1	62,1	177,6	168,2
Taxes sur primes	10,5	8,7	31,9	26,8
Frais généraux	<u>25,9</u>	<u>22,7</u>	<u>78,6</u>	<u>68,5</u>
Total des charges	<u>243,2</u>	<u>209,5</u>	<u>726,5</u>	<u>620,9</u>
Résultats techniques	<u>43,2 \$</u>	<u>47,9 \$</u>	<u>142,6 \$</u>	<u>134,2 \$</u>
Ratios :				
Sinistres	52,6 %	45,1 %	50,4 %	47,3 %
Commissions	19,6 %	24,1 %	20,5 %	22,3 %
Taxes sur primes	3,7 %	3,4 %	3,7 %	3,5 %
Frais généraux	<u>9,0 %</u>	<u>8,8 %</u>	<u>9,0 %</u>	<u>9,1 %</u>
Ratio combiné	<u>84,9 %</u>	<u>81,4 %</u>	<u>83,6 %</u>	<u>82,2 %</u>

Au cours du troisième trimestre, le transfert des activités d'Affaires internationales et risques spéciaux (« AIRS ») a été complété, ce qui a donné lieu à un montant de primes négatif de (12,2) millions de dollars pour le trimestre et un montant total de 20,0 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2005. Si on exclut les activités d'AIRS, les primes directes souscrites ont augmenté de 18,2 millions de dollars ou 6,9 % au troisième trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004 (80,9 millions de dollars ou 9,7 % depuis le début de 2005). La hausse liée à l'acquisition d'Allianz s'est établie à 9,0 % au troisième trimestre de 2005 (9,9 % depuis le début de l'exercice). Le nombre de risques assurés a augmenté de 9,2 % au troisième trimestre de 2005 (10,0 % depuis le début de 2005). L'augmentation du nombre de risques assurés attribuable à la croissance organique a été de 1,2 % au troisième trimestre par rapport au trimestre correspondant de 2004 (0,5 % depuis le début de l'exercice en cours).

Les primes nettes acquises ont augmenté de 29,1 millions de dollars ou 11,3 % au troisième trimestre de 2005 comparativement au troisième trimestre de 2004 (114,0 millions de dollars ou 15,1 % depuis le début de 2005). La contribution d'Allianz à cette hausse s'élève à 11,5 % pour le troisième trimestre de 2005 (12,8 % depuis le début de 2005).

Les résultats techniques ont reculé de 4,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 comparativement au trimestre correspondant de 2004. Cependant, depuis le début de l'exercice, les résultats techniques se sont accrus de 8,4 millions de dollars. Le ratio des sinistres en assurance des entreprises est passé de 45,1 % au troisième trimestre de 2004 à 52,6 % au trimestre correspondant de 2005, soit une augmentation de 7,5 points de pourcentage. Toutefois, depuis le début de 2005, l'augmentation de 3,1 points de pourcentage a porté le ratio des sinistres à 50,4 %. Les catastrophes ont provoqué une augmentation de 3,0 points de pourcentage du ratio des sinistres pour le troisième trimestre de 2005 (1,6 point de pourcentage depuis le début de l'exercice en cours). Malgré la faiblesse prolongée de la fréquence des sinistres et les hausses antérieures de taux de primes, la gravité accrue des sinistres explique, en majeure partie, le reste de la détérioration au cours du trimestre.

Notre ratio des frais en assurance des entreprises s'est établi à 32,3 % au troisième trimestre de 2005 comparativement à 36,3 % pour la période correspondante de 2004. Cette situation s'explique par une diminution de 4,5 points de pourcentage du ratio des commissions attribuable à des commissions moins élevées sur le partage des bénéfices et à des commissions cédées qui ont été plus élevées. Depuis le début de l'exercice, le ratio des frais en assurance des entreprises s'est établi à 33,2 % contre 34,9 % pour 2004 en raison d'une diminution de 1,8 point de pourcentage du ratio des commissions attribuable à des commissions moins élevées sur le partage des bénéfices et des commissions cédées qui ont été plus élevées. Les commissions sur le partage des bénéfices ont atteint 7,0 millions de dollars au troisième trimestre et 27,3 millions de dollars depuis le début de 2005.

Le ratio des frais généraux est demeuré relativement constant au troisième trimestre de 2005 par rapport au trimestre correspondant de 2004 et depuis le début de 2005 comparativement à la même période de 2004. En termes absolus, les frais généraux ont augmenté de 3,2 millions de dollars ou 14,2 % au troisième trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004 (hausse de 10,1 millions de dollars ou 14,7 % depuis le début de 2005 par rapport aux neuf premiers mois de 2004). Les coûts provenant d'Allianz représentent 3,6 millions de dollars de l'augmentation au troisième trimestre de 2005 et 10,8 millions de dollars de l'augmentation depuis le début de l'exercice. Les frais de transition liés à l'acquisition d'Allianz, comptabilisés en tant que charges liées aux sinistres ou en tant que frais généraux, s'élèvent à 1,6 million de dollars pour le troisième trimestre et à 3,5 millions de dollars depuis le début de 2005.

Revenus de placements

Le tableau suivant présente les résultats de notre segment placements :

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2005	2004	2005	2004
Placements				
Intérêts créditeurs	47,3 \$	38,4 \$	157,2 \$	111,3 \$
Revenu de dividendes	34,5	24,0	90,4	71,3
Autres	<u>2,9</u>	<u>0,3</u>	<u>1,7</u>	<u>0,8</u>
Revenus de placements des filiales d'assurances IARD	<u>84,7 \$</u>	<u>62,7 \$</u>	<u>249,3 \$</u>	<u>183,4 \$</u>
Frais de placements	(5,6)	(2,8)	(16,9)	(7,5)
Revenus de placements avant impôts des filiales d'assurances IARD	<u>79,1 \$</u>	<u>59,9 \$</u>	<u>232,4 \$</u>	<u>175,9 \$</u>

Les revenus de placements tirés des portefeuilles de placements de nos filiales d'assurance ont atteint 84,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2005, une augmentation de 22,0 millions de dollars ou 35,0 % par rapport à la période correspondante de 2004. Depuis le début de l'exercice en cours, les revenus se sont chiffrés à 249,3 millions de dollars, en hausse de 65,9 millions de dollars ou 35,9 %. Dans le cadre d'un règlement provisoire lié à l'acquisition d'un portefeuille en 2001, des intérêts créditeurs de 13,5 millions de dollars ont été reçus. Les rendements moyens de nos placements avant impôts, abstraction faite des gains et pertes à la vente de placements et des intérêts créditeurs relatifs à l'acquisition d'un portefeuille en 2001, ont atteint 5,5 % pour le troisième trimestre de 2005 contre 5,2 % pour la même période en 2004 (5,2 % depuis le début de 2005 et pour les neuf premiers mois de 2004). La variation des rendements trimestriels est attribuable aux dividendes plus élevés.

Les frais de placements se sont établis à 5,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 (16,9 millions de dollars depuis le début de 2005) comparativement à 2,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2004 (7,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2004). Cette hausse est attribuable à l'augmentation des actifs provenant de l'acquisition d'Allianz et à un changement apporté au calcul des frais de gestion des actifs le 1^{er} janvier 2005 pour mieux tenir compte des coûts du marché. Ces frais sont versés à notre entité de placements. Par conséquent, ceux-ci sont rapportés comme une diminution de charges dans le segment des activités du siège social et autres, et sont ainsi éliminés au moment de la consolidation.

Gains à la vente de placements et autres gains

Le tableau suivant présente les gains à la vente de placements et autres gains.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2005	2004	2005	2004
Gains à la vente de placements et autres gains				
Titres à revenu fixe	21,7 \$	(16,3) \$	57,8 \$	25,8 \$
Actions privilégiées	0,7	-	0,4	(2,7)
Actions ordinaires	37,7	34,6	90,4	69,4
Vente de filiales et autres	<u>6,7</u>	<u>(0,3)</u>	<u>7,7</u>	<u>3,6</u>
Total	<u>66,8 \$</u>	<u>18,0 \$</u>	<u>156,3 \$</u>	<u>96,1 \$</u>
Total après impôts	<u>57,3 \$</u>	<u>14,2 \$</u>	<u>118,6 \$</u>	<u>66,6 \$</u>

Les gains à la vente de placements et autres gains ont augmenté de 48,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 par rapport au troisième trimestre de 2004, principalement en raison des gains dans les portefeuilles de titres à revenu fixe. De plus, les gains dans les portefeuilles d'actions ordinaires comprennent des gains provenant de la liquidation de nos capitaux de lancement investis dans les fonds communs de placement ING au troisième trimestre de 2005 et sont réduits par une perte de valeur plus élevée de 5,9 millions de dollars. « Autres » comprend un gain de 3,9 millions de dollars sur la vente de notre portefeuille d'assurance maritime et d'un gain de 2,8 millions de dollars sur la vente des fonds communs de placement.

Depuis le début de l'exercice, les gains à la vente de placements et autres gains ont augmenté de 60,2 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2004 en raison des gains plus élevés du portefeuille de titres à revenu fixe en 2005 et des gains sur les titres transigés sur le marché boursier liés à la liquidation de nos capitaux de lancement investis dans les fonds communs de placement ING. Au cours des neuf mois terminés au 30 septembre 2005 et au 30 septembre 2004, les pertes de valeur s'établissaient respectivement à 6,1 millions de dollars et à 0,8 million de dollars.

Siège social et autres

Le tableau suivant présente les informations sur le segment des activités du siège social et autres, y compris les éliminations intersociétés, qui sont principalement des commissions et des frais généraux.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	30 septembre		30 septembre	
	2005	2004	2005	2004
Revenus de placements	3,4 \$	4,2 \$	10,7 \$	8,3 \$
Commissions et honoraires de consultation	<u>13,4</u>	<u>4,2</u>	<u>39,3</u>	<u>12,0</u>
Produits	<u>16,8</u>	<u>8,4</u>	<u>50,0</u>	<u>20,3</u>
Commissions	(4,4)	(1,5)	(13,3)	4,7
Frais généraux	12,4	1,6	35,9	4,7
Intérêt sur la dette	<u>2,0</u>	<u>2,8</u>	<u>6,0</u>	<u>8,6</u>
Frais	<u>10,0</u>	<u>2,9</u>	<u>28,6</u>	<u>18,0</u>
Bénéfice avant impôts	<u>6,8 \$</u>	<u>5,5 \$</u>	<u>21,4 \$</u>	<u>2,3 \$</u>

Les produits du segment siège social et autres ont augmenté de 8,4 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004, et de 29,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2005 par rapport à la même période en 2004. Cette augmentation reflète surtout les commissions gagnées par Canada Brokerlink (qui faisait partie de l'acquisition d'Allianz) qui se sont élevées respectivement à 8,5 millions de dollars et à 25,0 millions de dollars pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005. De plus, les produits provenant d'Equisure ont augmenté de 2,0 millions de dollars et les revenus de placements se sont accrus de 1,7 million de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2005.

L'augmentation des frais généraux est principalement attribuable à Canada Brokerlink, qui a engagé des frais généraux de 10,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 et de 32,5 millions de dollars depuis le début de l'exercice en cours. Toutefois, les frais liés aux commissions ont été moins élevés en raison de commissions non récurrentes liées à l'acquisition d'un portefeuille en 2001 qui se sont chiffrés à (1,8) million de dollars au troisième trimestre de 2004 et à 6,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2004. De plus, les commissions plus élevées versées à nos cabinets de courtage, principalement Canada Brokerlink, par nos sociétés d'assurances IARD, qui ont atteint respectivement 4,6 millions de dollars et 12,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2005 et depuis le début de l'exercice en cours, ont été éliminées dans le poste « siège social et autres », réduisant ainsi les frais de commissions.

ANALYSE DU BILAN

Primes et autres montants à recevoir

Les primes souscrites sont facturées soit aux courtiers, soit directement aux titulaires de polices. Les primes à recevoir des courtiers et des titulaires de polices se sont élevées respectivement à 125,3 millions

de dollars et à 1 157,3 millions de dollars au 30 septembre 2005 et à 163,8 millions de dollars et 1 076,0 millions de dollars respectivement au 31 décembre 2004.

Les autres montants à recevoir, qui se composent de montants exigibles de la Facility Association et d'autres groupements d'assureurs, d'autres sociétés d'assurance et d'autres tiers, se sont élevés respectivement à 209,8 millions de dollars, 57,5 millions de dollars et 39,8 millions de dollars au 30 septembre 2005 comparativement à 202,8 millions de dollars, 137,3 millions de dollars et 62,5 millions de dollars respectivement au 31 décembre 2004.

Placements

Les espèces et les quasi-espèces et les placements se sont établis à 6,8 milliards de dollars, en hausse de 488,1 millions de dollars ou 7,7 %, au 30 septembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004. Cette augmentation tient aux primes souscrites plus élevées, à la somme de 116,9 millions de dollars reçue dans le cadre d'un règlement provisoire relatif à l'acquisition d'un portefeuille en 2001 et à la réception d'un transfert de fonds de 125,6 millions de dollars de la Facility Association, ce qui a eu pour effet de mitiger, au premier trimestre, le paiement des soldes d'impôt pour l'année d'imposition 2004 et des commissions sur les bénéficiaires aux courtiers ainsi que des primes versées aux employés. Les montants transférés de la Facility Association ne sont pas requis pour satisfaire aux besoins à court terme de l'Association, mais lui seront éventuellement retournés pour qu'elle puisse régler les sinistres auxquels ces montants s'appliquent.

Le tableau suivant présente nos liquidités et nos actifs investis au 30 septembre 2005 et au 31 décembre 2004.

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2005			Au 31 décembre 2004		
	Valeur comptable (« VC »)	% de la VC	Juste valeur	VC	% de la VC	Juste valeur
Espèces et quasi-espèces	715,4 \$	10,4 %	715,4 \$	357,2 \$	5,6 %	357,2 \$
Titres à revenu fixe ¹⁾	3 595,0	52,4 %	3 715,0	3 685,1	57,9 %	3 776,5
Hypothèques commerciales	75,3	1,1 %	79,2	78,7	1,2 %	83,3
Actions privilégiées	1 191,5	17,4 %	1 240,7	1 069,6	16,8 %	1 136,3
Actions ordinaires ¹⁾	1 108,9	16,2 %	1 243,6	997,7	15,7 %	1 077,2
Autres placements	169,6	2,5 %	169,6	179,3	2,8 %	179,3
Total des placements et des liquidités	<u>6 855,7 \$</u>	<u>100,0 %</u>	<u>7 163,5 \$</u>	<u>6 367,6 \$</u>	<u>100,0 %</u>	<u>6 609,8 \$</u>

1) Comprennent les capitaux de lancement investis dans des fonds communs de placement affiliés, d'une valeur comptable de 155,0 millions de dollars au 31 décembre 2004. Au 30 septembre 2005, la société ne détenait plus de placement dans les fonds communs de placement affiliés.

Nos objectifs de placement demeurent essentiellement les mêmes que ceux présentés dans le Rapport annuel 2004. Au 30 septembre 2005, les notations moyennes pondérées de nos portefeuilles de titres à revenu fixe et d'actions privilégiées étaient respectivement de AA et de P2, soit de Standard & Poor's

(« S&P »), soit de Dominion Bond Rating Services. Au 30 septembre 2005, les portefeuilles de titres à revenu fixe et d'actions privilégiées comprenaient environ 16,9 millions de dollars de titres dont la notation était de moindre qualité ou qui étaient non cotés par rapport à 42,9 millions de dollars au 31 décembre 2004. Notre risque lié à des placements privés dans des titres d'emprunt et aux hypothèques commerciales garanties reste relativement mineur.

Les autres placements comprennent des prêts aux courtiers dont la valeur comptable s'élevait à 155,6 millions de dollars au 30 septembre 2005 par rapport à 156,3 millions de dollars au 31 décembre 2004, des placements dans des sociétés de courtage dont la valeur comptable était de 13,8 millions de dollars au 30 septembre 2005 comparativement à 13,4 millions de dollars au 31 décembre 2004 et d'autres prêts commerciaux dont la valeur comptable s'élevait à 0,2 million de dollars au 30 septembre 2005 par rapport à 9,6 millions de dollars au 31 décembre 2004.

Sinistres impayés et frais de règlement

Au 30 septembre 2005, les sinistres impayés et frais de règlement, déduction faite de la quote-part des réassureurs, (les « provisions pour sinistres ») étaient essentiellement inchangés par rapport au 31 décembre 2004.

Le développement favorable des provisions est principalement attribuable au contrôle des coûts suite à l'adoption des réformes de l'assurance automobile, qui semblent viables, ainsi qu'aux faibles fréquences des sinistres, ces deux facteurs ayant été plus favorables que prévu. Bien qu'elle demeure conservatrice, l'évaluation trimestrielle de nos meilleures estimations des provisions pour sinistres a tenu compte de l'émergence de ce développement favorable pour les années de survenance actuelles et antérieures.

Abstraction faite d'Allianz, l'évolution positive de l'ensemble des années de survenance antérieures au cours des neuf premiers mois de 2005 s'est élevée à 187,1 millions de dollars ou 6,5 % (78,8 millions au troisième trimestre), toutes les années de survenance étant favorables. Cette évolution provient principalement de l'assurance automobile (140,5 millions de dollars), y compris l'évolution favorable des recours collectifs et l'incidence favorable de l'estimation trimestrielle des sinistres survenus et non déclarés (SMND), dont 27,5 millions de dollars se rapportent aux années de survenance antérieures. La plupart des autres développements favorables proviennent de l'assurance responsabilité civile des entreprises (39,5 millions de dollars), qui comprennent l'évolution favorable de deux importantes réclamations au cours du troisième trimestre.

Le tableau ci-après n'inclut pas Allianz. Il présente l'évolution des provisions pour sinistres pour les dix dernières années de survenance. Le montant estimatif de l'évolution de la provision pour chaque année de survenance est indiqué pour chaque année jusqu'au 30 septembre 2005. Les provisions originales établies à la fin de l'année sont réévaluées régulièrement pour déterminer si elles sont excédentaires ou insuffisantes. Cette évaluation est fondée sur les règlements réels complets ou partiels de sinistres, plus les estimations courantes des provisions pour sinistres non encore réglés ou les sinistres non encore déclarés. Nous avons constaté une évolution cumulative favorable pour les années de survenance 2004, 2003, 1998, 1997, 1996, 1995 et avant, et une évolution défavorable pour 2002, 2001, 2000 et 1999. Il est à noter que pendant les années marquées par une évolution défavorable, l'ensemble de l'industrie des assurances IARD a aussi connu une évolution négative semblable découlant de changements inattendus de l'expérience d'indemnisation, en particulier en assurance automobile en Ontario.

	Année de survenance									
	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995 et avant
Estimation initiale de la provision	904,3 \$	814,9 \$	711,9 \$	655,3 \$	607,7 \$	557,2 \$	531,2 \$	547,2 \$	493,4 \$	1 073,5 \$
Provision réévaluée ¹⁾										
Après un an	839,8 \$	750,0 \$	721,6 \$	716,8 \$	607,7 \$	550,7 \$	507,6 \$	423,9 \$	447,3 \$	986,9 \$
Après deux ans		686,8	721,4	730,6	648,4	578,1	508,9	407,1	441,5	981,5
Après trois ans			712,2	729,6	664,2	607,4	504,2	421,5	445,2	1 015,5
Après quatre ans				725,5	657,4	613,0	518,8	421,9	435,4	992,4
Après cinq ans					646,6	614,4	520,1	420,9	433,8	961,6
Après six ans						605,4	517,5	426,3	432,0	953,4
Après sept ans							509,8	424,6	417,9	955,9
Après huit ans								424,1	414,4	968,5
Après neuf ans									413,5	977,2
Après dix ans										960,0
Insuffisance accumulée (excédent)	(64,5) (7,1) %	(128,1) (15,7) %	0,3 0,0 %	70,2 10,7 %	38,8 6,4 %	48,2 8,7 %	(21,5) (4,0) %	(123,0) (22,5) %	(79,9) (16,2) %	(113,5) (10,6) %
Évolution au cours des trois mois terminés le 30 septembre 2005	(26,0) \$ (2,9) %	(11,1) \$ (1,4) %	(2,2) \$ (0,3) %	(6,5) \$ (1,0) %	(4,9) \$ (0,8) %	(4,6) \$ (0,8) %	(4,8) \$ (0,9) %	0,3 \$ 0,1 %	(0,1) \$ (0,0) %	(18,8) \$ (1,7) %
Évolution au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2005	(64,5) \$ (7,1) %	(63,2) \$ (7,8) %	(9,2) \$ (1,3) %	(4,1) \$ (0,6) %	(10,8) \$ (1,8) %	(9,1) \$ (1,6) %	(7,7) \$ (1,5) %	(0,4) \$ (0,1) %	(0,9) \$ (0,2) %	(17,2) \$ (1,6) %

1) La dernière diagonale est évaluée au 30 septembre 2005.

Le tableau ci-après indique l'évolution des provisions pour sinistres d'Allianz, à partir de décembre 2004 seulement, étant donné que l'acquisition a eu lieu vers la fin de 2004. Sur des provisions pour sinistres de 680,5 millions de dollars au 31 décembre 2004, nous avons connu une évolution favorable de 41,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2005, dont 14,9 millions de dollars se rapportaient au troisième trimestre. La plupart de ces développements favorables, soit 30,1 millions de dollars, proviennent de l'assurance automobile, ce qui cadre avec notre expérience.

	Année de survenance									
	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995 et avant
Provision en décembre 2004	213,4 \$	158,4 \$	126,7 \$	73,6 \$	47,8 \$	29,9 \$	16,9 \$	10,0 \$	3,6 \$	0,2 \$
Provision réévaluée en septembre 2005	190,1 \$	144,0 \$	124,7 \$	71,8 \$	48,3 \$	29,7 \$	18,1 \$	9,5 \$	2,5 \$	0,1 \$
Évolution au cours des trois mois terminés le 30 septembre 2005	(6,1) \$	(4,4) \$	(2,3) \$	(1,9) \$	(0,0) \$	(0,4) \$	0,9 \$	(0,6) \$	(0,0) \$	0,1 \$
	(2,9) %	(2,8) %	(1,8) %	(2,6) %	(0,1) %	(1,3) %	5,3 %	(6,4) %	(1,2) %	53,3 %
Évolution au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2005	(23,3) \$	(14,4) \$	(2,1) \$	(1,8) \$	0,6 \$	(0,1) \$	1,3 \$	(0,5) \$	(1,1) \$	(0,1) \$
	(10,9) %	(9,1) %	(1,6) %	(2,5) %	1,2 %	(0,4) %	7,4 %	(4,7) %	(30,1) %	(45,4) %

Les provisions pour sinistres, qui sont calculées conformément aux normes actuarielles reconnues, tiennent compte de la valeur temporelle de l'argent et des provisions pour écarts défavorables. Par conséquent, des changements à ces hypothèses qui pourraient être apportés à l'occasion influenceront sur l'évaluation des provisions pour sinistres. Les taux d'actualisation et les provisions pour écarts défavorables ont été établis de la même façon que ceux utilisés à la fin de l'exercice 2004.

Dans les tableaux précédents, les montants des provisions utilisés sont ceux des états financiers. Ils ont donc été actualisés et tiennent compte d'une provision pour écarts défavorables, contrairement aux paiements cumulatifs. Les provisions pour sinistres ainsi calculées sont légèrement plus élevées que les meilleures estimations non actualisées, soit d'environ 1,4 % à la fin de 2004, en raison de l'incidence nette de l'actualisation et de la provision pour écart défavorable.

Réassurance

Les provisions actuarielles, y compris les primes non acquises et les sinistres non réglés et frais de règlement, cédées aux réassureurs, se sont établies respectivement à 340,4 millions de dollars et 765,4 millions de dollars au 30 septembre 2005 et au 31 décembre 2004. Dans le cadre de la transaction avec Allianz visant les activités d'AIRS, des provisions actuarielles de 18,9 millions de dollars et de 508,6 millions de dollars respectivement ont été assumées et cédées au 31 décembre 2004.

Ces provisions ont été transférées à la division canadienne d'AIRS en septembre 2005, sur réception de l'approbation des organismes de réglementation. ING Re, notre principal réassureur, représentait respectivement 21 % et 17 % des provisions actuarielles restantes cédées au 30 septembre 2005 et au

31 décembre 2004. De plus, nous avons des traités de réassurance avec plusieurs réassureurs non affiliés qui respectent toutes nos exigences en matière de cote de santé financière.

En 2005, dans le cas d'événements à risques multiples ou de catastrophes, notre rétention s'élève à 17,5 millions de dollars avec une limite de réassurance de 1,2 milliard de dollars. Nous retenons également 10 % du risque pour les pertes variant entre 25,0 millions de dollars et 600,0 millions de dollars. Pour 2004, notre rétention était de 5,0 millions de dollars avec une limite de 1,2 milliard de dollars, et une rétention du risque pour les pertes de 10 % allant de 12,5 millions de dollars à 600,0 millions de dollars.

Conformément à la pratique du secteur, les sommes de réassurance recouvrables auprès de réassureurs agréés canadiens sont généralement non garanties, étant donné que les règlements canadiens exigent que ces réassureurs maintiennent des soldes minimums d'actif et de capital au Canada afin de respecter leurs obligations canadiennes. Toutefois, les provisions actuarielles sont prioritaires par rapport à toute créance subalterne que peut posséder un réassureur. En ce qui a trait aux sommes à recevoir des réassureurs non agréés, nous obtenons une garantie sous forme de liquidités, de lettres de crédit et/ou d'actifs déposés dans des comptes détenus en fiducie. La société était le bénéficiaire désigné de comptes en fiducie fournis par des assureurs non agréés qui totalisaient 97,1 millions de dollars et 458,7 millions de dollars respectivement au 30 septembre 2005 et au 31 décembre 2004. Ces montants comprenaient 89,9 millions de dollars au 30 septembre 2005 et 56,0 millions de dollars au 31 décembre 2004 provenant d'un réassureur affilié. Des comptes en fiducie étaient détenus aux fins de provisions actuarielles de 87,9 millions de dollars au 30 septembre 2005 et de 349,5 millions de dollars au 31 décembre 2004. Ceux-ci deviennent accessibles si ces réassureurs ne sont pas en mesure de respecter leurs obligations.

Capital social

Au 10 novembre 2005, 133,7 millions d'actions ordinaires et une action spéciale avaient été émises et étaient en circulation. L'action spéciale est convertible en une action ordinaire. ING Groep N.V. (« ING Groep ») détient environ 70 % des actions ordinaires émises et en circulation et l'action spéciale.

Dans le cadre du régime incitatif à long terme de 2005 de la société, certains employés recevront des unités liées au rendement (une unité liée au rendement équivaut à une action ordinaire de la société) comme composante de leur rémunération. Le nombre d'unités liées au rendement éventuellement acquises à la fin d'un cycle de rendement de trois ans est établi en fonction de la moyenne sur trois ans du rendement des capitaux propres de la société par rapport à celui de l'industrie canadienne des assurances IARD. Toute action attribuée aux termes de ce régime sera achetée sur le marché. La société estime à chacune des dates de présentation des états financiers le nombre d'unités liées au rendement qui seront acquises. Au 30 septembre 2005, la société estimait que 180 250 unités liées au rendement seraient acquises à la fin du cycle de trois ans.

Situation de trésorerie et sources de financement

Notre situation de trésorerie et notre capital demeurent solides. Les flux de trésorerie nets liés à l'exploitation ont atteint 176,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2005, comparativement à 317,6 millions de dollars à la période correspondante de 2004. Cette situation s'explique principalement par des bénéfices plus élevés et une variation des actifs et passifs d'exploitation. Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie liés à l'exploitation se sont élevés à 455,4 millions de dollars comparativement à 1 288,1 millions de dollars pour la période correspondante de 2004, principalement en raison de la

commutation d'un traité en quote-part le 1^{er} janvier 2004, laquelle a inscrit des flux de trésorerie liés à l'exploitation de 665,0 millions de dollars. En outre, nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable non engagée de 50 millions de dollars auprès de la Banque Royale du Canada. Au 10 novembre 2005, aucun montant disponible n'avait été prélevé. Présentement, nous ne planifions pas de dépenses en capital importantes.

Au cours du premier trimestre de 2005, nous avons utilisé le produit de l'émission d'actions suivant la levée de l'option pour attributions excédentaires pour rembourser un billet à payer de 129,2 millions de dollars à une société affiliée, réduisant ainsi notre dette à 127,0 millions de dollars. Au 30 septembre 2005, la société disposait d'un montant suffisant de capital pour appuyer la croissance de volume de primes de nos filiales d'assurance. Au 30 septembre 2005, nos filiales d'assurance disposaient d'un montant de capital de 757,4 millions de dollars en sus de la cible de surveillance minimale de 150 %, calculée en fonction du test du capital minimal de solvabilité conformément à la définition des responsables de la réglementation en assurance, comparativement à 412,1 millions de dollars au 31 décembre 2004. Selon les restrictions imposées sur les dividendes par les lois en matière d'assurance applicables et sous réserve des limites du test du capital minimal de solvabilité, le montant total de dividendes disponible aux fins de versement provenant de nos filiales au cours de 2005 est de 233,8 millions de dollars, majoré du bénéfice réalisé en 2005.

Le conseil d'administration de la société a déclaré un dividende trimestriel au comptant de 16,25 cents par action ordinaire, ce qui représente un montant total de 65,2 millions de dollars. Ces dividendes ont été versés le 31 mars 2005, le 30 juin 2005 et le 30 septembre 2005.

Au deuxième trimestre, nos filiales d'assurances IARD ont reçu de S&P une notation de solidité financière et une notation de risque de crédit des contreparties à long terme de A+. A.M. Best a réitéré sa notation de solidité financière de A+ et a haussé à A+ les notations de Compagnie d'Assurance Allianz du Canada et Compagnie d'Assurance Trafalgar du Canada.

Opérations entre apparentés

Nous concluons des opérations avec des entités apparentées. Ces opérations consistent principalement en des services de gestion et de consultation rendus par ING Groep et ses sociétés affiliées, des services de réassurance rendus par une société affiliée et des services de financement rendus par ING Groep. Nous offrons aussi des services de consultation et des services administratifs à nos sociétés affiliées. Ces opérations sont exécutées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange. La direction estime que ces valeurs d'échange se rapprochent de la juste valeur. La note 1 et la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires offrent de plus amples renseignements sur ces opérations entre apparentés.

Gestion du risque

À titre de fournisseur de produits d'assurance, une gestion efficace du risque est essentielle à notre capacité de protéger les intérêts de nos clients et de nos actionnaires. Nous sommes exposés à une perte potentielle découlant de divers risques de marché, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de fluctuation des marchés boursiers, le risque de crédit, le risque de liquidité et, dans une moindre mesure, le risque de change et le risque des produits dérivés. Ces risques sont décrits aux pages 38 à 40 du Rapport annuel 2004 et sont essentiellement inchangés depuis le début de l'année.

Estimations et hypothèses comptables critiques

Nos estimations et hypothèses comptables critiques sont présentées aux pages 41 à 43 de notre Rapport annuel 2004. Nous n'avons aucune nouvelle estimation ou hypothèse comptable critique à divulguer autres que celles qui figurent dans nos états financiers annuels. Ces estimations et hypothèses portent principalement sur l'établissement de provisions pour les sinistres et les charges, la perte de valeur des titres de placement, les montants recouvrables auprès de nos réassureurs, l'écart d'acquisition, l'impôt sur les bénéfices et certains autres actifs. Au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent connues, ces estimations et hypothèses peuvent être modifiées en fonction des nouveaux renseignements et pourraient faire varier nos résultats futurs.

Changement aux conventions comptables, y compris l'adoption initiale

À la suite de l'adoption d'un régime incitatif à long terme pour certains employés et d'un programme d'unités d'actions différées pour les administrateurs indépendants, la société a adopté, le 1^{er} janvier 2005, les recommandations décrites au chapitre 3870 du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », lesquelles établissent une méthode de juste valeur pour la comptabilisation de toute rémunération à base d'actions. Les notes 1 et 10 aux états financiers consolidés intermédiaires décrivent la comptabilisation de nos programmes de rémunération à base d'actions.

Faits récents

Le 20 septembre 2005, ING Canada a déposé un prospectus simplifié de base préalable et a obtenu le visa d'acceptation des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada le lendemain. Cette initiative permettra à la société d'offrir sur une période de 25 mois une combinaison de titres d'emprunt, d'actions privilégiées ou d'actions ordinaires d'une valeur ne dépassant pas un milliard de dollars. La nature, l'envergure et le moment de tout financement dépendront de l'évaluation par ING Canada de ses besoins de financement et des conditions générales du marché. Au moment où tout titre visé sera offert à la vente, un supplément de prospectus sera déposé et définira les dispositions applicables aux titres proposés.

Le 12 septembre 2005, ING Canada a annoncé que les détenteurs de ses actions ordinaires et les investisseurs éventuels pourront dorénavant réinvestir leurs dividendes dans d'autres actions de la société par le biais d'un Régime de réinvestissement de dividendes géré par l'agent des transferts de la société ou par l'entremise du Co-Operative Investing Service exploité par Investissements Actionnaires Canadiens Inc. L'achat d'actions au moyen du réinvestissement de dividendes en vertu de l'une ou de l'autre de ces options ne fera pas l'objet de commissions.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué concernant nos projets et nos intentions, nos attentes et nos résultats, nos niveaux d'activités, notre rendement, nos objectifs ou nos accomplissements actuels et futurs ou tout autre événement ou développement futur, constituent des informations prospectives. Les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend », « planifie », « a l'intention de », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases comparables indiquent des informations prospectives. Les informations prospectives sont fondées sur nos estimations et attentes à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que nous estimons appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que nos résultats réels, notre rendement ou nos réalisations ou des événements futurs diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou entendus dans les informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs qui suivent : notre capacité de mettre en œuvre notre stratégie ou d'exploiter notre entreprise selon nos attentes actuelles; notre capacité d'évaluer avec exactitude les risques liés aux polices d'assurance que nous souscrivons; des développements négatifs du marché des capitaux ou autres facteurs pouvant avoir une incidence sur nos placements; le caractère cyclique du secteur des assurances IARD; notre capacité de prévoir avec exactitude la fréquence des sinistres; la réglementation gouvernementale; les litiges et les poursuites réglementaires; la publicité périodique négative à l'égard du secteur de l'assurance; une vive concurrence; notre dépendance envers les courtiers et des tiers pour vendre nos produits; notre capacité de respecter notre stratégie d'acquisition; notre capacité à intégrer les activités d'Allianz du Canada; notre capacité de faire les économies prévues dans le cadre de l'acquisition d'Allianz du Canada; les incertitudes liées à notre acquisition d'Allianz du Canada; l'influence importante d'ING Groep; notre participation à la Facility Association (un plan de répartition des risques obligatoire entre tous les participants du secteur de l'assurance); des attaques terroristes et événements qui s'ensuivent; des événements catastrophiques; notre capacité de conserver nos cotes relatives à la solidité financière; notre capacité de réduire le risque par l'intermédiaire de la réassurance; notre succès à gérer le risque de crédit; notre dépendance envers les technologies de l'information et les systèmes de télécommunications; notre dépendance envers les employés clés; la conjoncture et les conditions financières et politiques générales; notre dépendance envers les résultats d'exploitation de nos filiales; l'historique de négociation limité de nos actions ordinaires; la volatilité du marché boursier et autres facteurs ayant une incidence sur le cours de nos actions; les ventes futures d'un nombre important de nos actions ordinaires. Ces facteurs devraient être examinés avec soin et les lecteurs ne devraient pas se fier de façon exagérée aux informations prospectives. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives, et ne nous engageons pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf tel qu'il est requis par la loi.